

"Genève 2020" réaménagement et densification des quartiers Praille-Vernets-Acacias

Autor(en): **Della Casa, Francesco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **131 (2005)**

Heft 20: **1875 130 ans, 3000e numéro 2005**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Genève 2020 »

réaménagement et densification des quartiers Praille-Vernets-Acacias

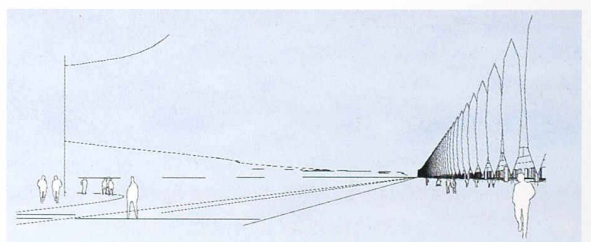
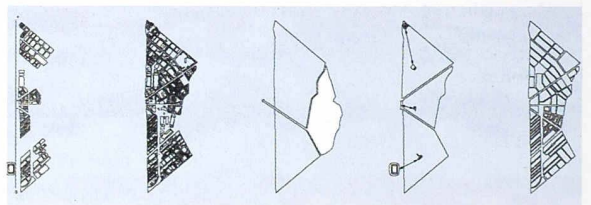
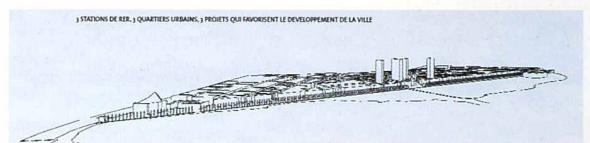
URBANISME

A Genève, l'urbanisme représente depuis plusieurs décennies un enjeu politique fort, auquel les architectes ne participent qu'avec discrétion. Il s'ensuit que la cité, face à des problèmes croissants, ne parvient pas à trouver de réponses satisfaisantes. La section genevoise de la Fédération des architectes suisses (FAS), soucieuse de contribuer à une réflexion critique sur l'avenir de la ville de Genève, a choisi d'organiser un concours international d'architecture et d'urbanisme sur un secteur crucial du territoire genevois.

Le fait qu'une organisation professionnelle, la FAS, prenne l'initiative de lancer un concours d'idées à l'échelle internationale pour (re)susciter une discussion publique sur la question du développement de l'agglomération genevoise est en soi un événement inédit. A l'heure où Genève souffre d'une pénurie de logement sans équivalent en Europe, où elle ne parvient pas à satisfaire les demandes de firmes

Palmarès

1^{er} rang, 1^{er} prix <i>Thomas Fischer, Zurich</i>	Fr. 40 000.-
2^e rang, 2^e prix <i>« Made in », Genève</i>	Fr. 38 000.-
3^e rang, 3^e prix <i>Paula Santos, Porto</i>	Fr. 23 000.-
4^e rang, 4^e prix <i>X-Space + Bureau Ooze, Zurich et Rotterdam</i>	Fr. 20 000.-
5^e rang, 5^e prix <i>Burkhardt + partners, Roland Montrone, Genève</i>	Fr. 18 000.-





1^{er} rang, 1^{er} prix

Fr. 40 000.-

Thomas Fischer, Tim Rienits, Fabrice Pilorge, Zurich

Ce projet se concentre sur une idée majeure clairement identifiable, à savoir la mise en évidence d'un caractère fondamental de la morphologie du territoire, la moraine sise à l'ouest entre la Bâtie et le Bachet de Pesay. Il postule la cessation, à terme, de l'exploitation ferroviaire marchande et propose à sa place un grand espace public qui établit une transition entre le plateau supérieur de Lancy et le plateau inférieur Praille-Vernets-Acacias. La route des Jeunes marque la limite nord-sud de ce lieu, à partir de laquelle s'organise un tissu urbain soigneusement défini par le tracé des voies de circulation, densifié en suivant une stratégie adaptative pertinente. A la convergence des principales voies de circulation, quatre tours créent un repère de grande échelle.

Le grand parc, dans lequel le stade de la Praille trouve une position plus en rapport qu'actuellement avec son statut de grand équipement urbain, permet de réaliser la continuité entre le tissu urbain densifié et les villes de Genève et de Carouge en créant une opposition radicale entre « vide » et « plein » de part et d'autre de la route des Jeunes. Le caractère unitaire de la proposition, qui exploite à la fois la différence de niveau et la mémoire du sol alluvionnaire, donne une cohérence au secteur Praille-Vernets-Acacias, qui se rattache dès lors clairement aux noyaux de Genève et de Carouge par contraste avec une partie en surplomb de l'agglomération, allant de la Bâtie à Plan-les-Ouates.

Le jury estime que le projet, apparemment utopique et polémique, possède néanmoins une capacité d'adaptation susceptible d'accompagner l'obsolescence progressive des infrastructures et des constructions actuellement présentes sur le site. Il impliquerait un choix de développement différencié, basé sur la reconquête graduelle d'un espace vide à l'échelle de toute l'agglomération et mettant en valeur la forte densification du reste du secteur.

Enfin, la qualité de ce projet réside également dans la lisibilité et la clarté de sa représentation, qui en font une contribution de premier ordre au débat à mener.



souhaitant installer une partie de leurs activités dans le canton, où les projets s'enlisent dans des chamailleries sans fin, un groupe d'architectes, avec l'appui de nombreux mécènes privés (voir p. 14 et 15), a décidé de renverser un processus de planification qui apparaît bloqué. Plutôt que d'espérer la perspective aléatoire d'une sollicitation des pouvoirs publics, ils ont décidé d'apostropher ceux-ci en présentant un éventail d'analyses fouillées, portant sur un secteur industriel situé au cœur de l'agglomération, dont le potentiel de développement à moyen terme apparaît fécond.

En préambule au programme de ce concours, André Corboz, historien et professeur honoraire de l'ETHZ, a synthétisé les enjeux du débat engagé par la FAS :

« Au moment où la politique cantonale genevoise s'ouvre enfin sur " un avenir sans frontières ", donc fondé sur une vision qui prend conscience de l'agglomération franco-valdo-genevoise, voire de l'espace lémanique dans sa totalité, le présent concours propose, pour la première fois depuis la réalisation des nombreuses cités satellites de l'après-guerre, la densification d'un secteur considérée jusqu'alors comme marginal.

Ce point tournant dans la problématique urbanistique genevoise est d'au-

2^e rang, 2^e prix

Fr. 38 000.-

« *Made in* », Genève

Ce projet propose d'intervenir de manière ciblée, en concentrant tout d'abord son attention sur le triangle délimité par l'Arve, la route des Jeunes et la route des Acacias, placé en continuité avec le tissu urbain genevois Arve-Carl Vogt, puis en plaçant quelques bâtiments emblématiques - dont la forme est empruntée à l'histoire de l'architecture - sur des points précis du reste du tissu.

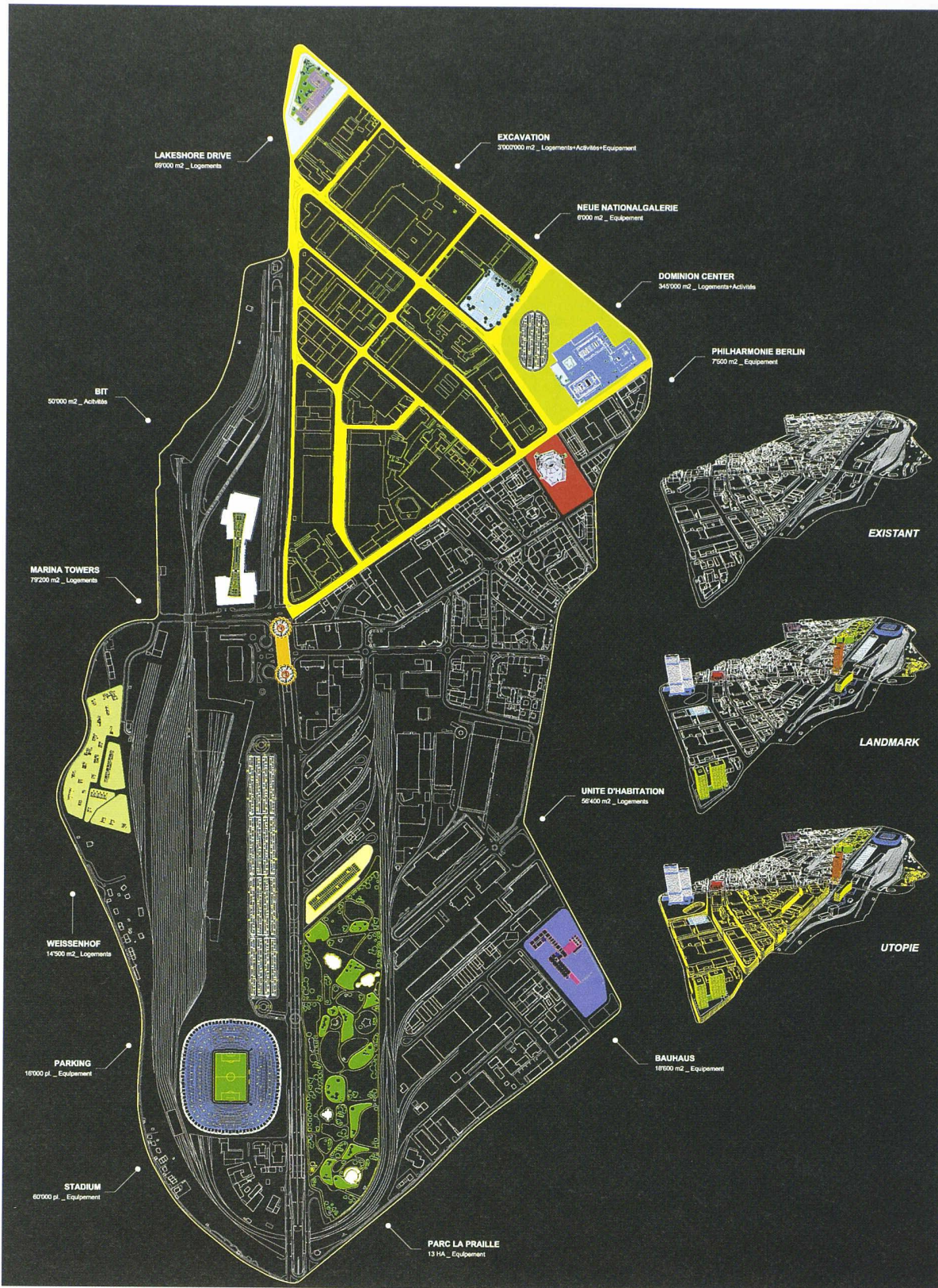
Le jury apprécie la qualité pragmatique de la stratégie d'intervention, qui consiste à identifier quels sont les parcelles susceptibles d'être très fortement densifiées, lesquelles sont justement localisées dans le secteur des Vernets.

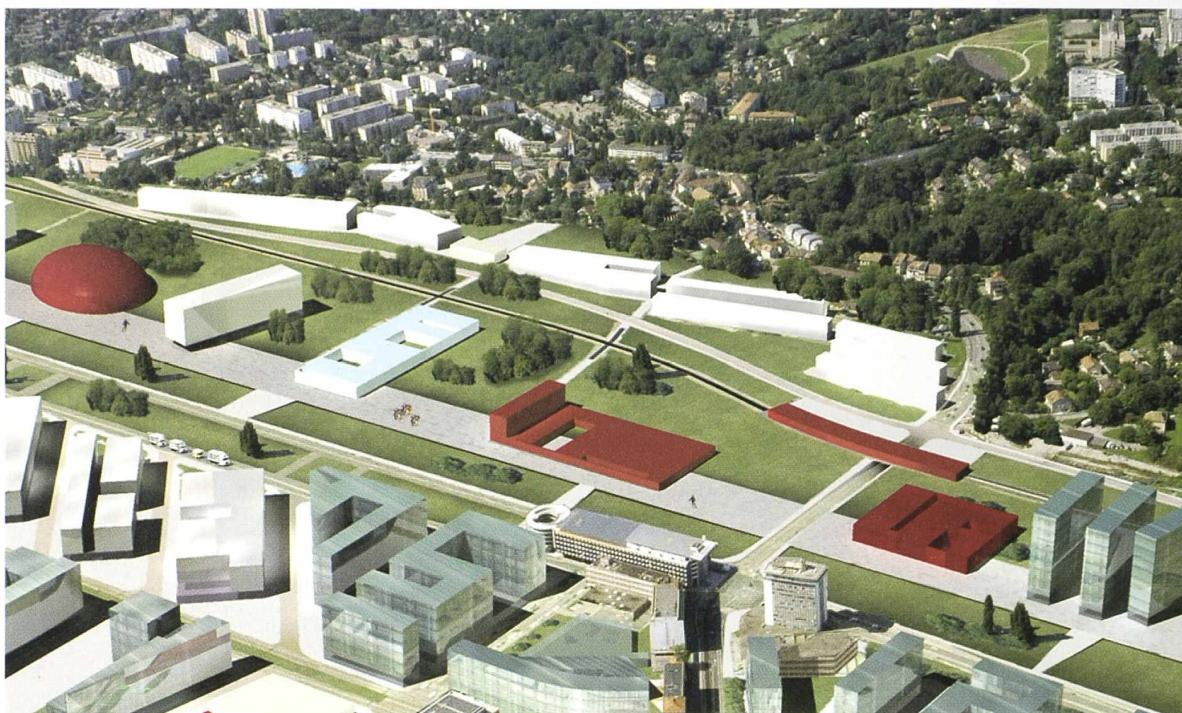
Par ailleurs, l'auteur évite de prendre position sur l'avenir du système de distribution ferroviaire dans le secteur industriel. Il postule que les quelques bâtiments emblématiques qu'il y insère seront susceptibles de générer des polarités de développement.

Par son attitude pragmatique, le projet propose une alternative aux processus de planification et porte son énergie sur les endroits propices à une densification immédiate. Les auteurs postulent que « la zone est saine, et fonctionne par-delà son bien et son mal. L'accepter, c'est commencer à la comprendre. »

En se définissant comme non-planificatrice, l'intervention proposée évite d'apparaître péremptoire, définitive ou prophétique. Elle est susceptible d'accepter toute modification qui s'inscrirait dans le cadre souple de ses intentions, sans que celles-ci soient dénaturées.

Le jury estime que le choix de privilégier des secteurs d'intervention propices constitue une alternative de réflexion fertile, susceptible d'éclairer les choix de politique de développement.

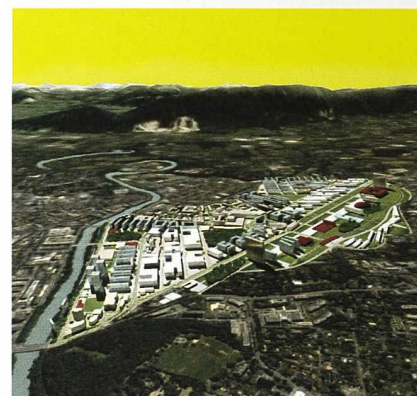




tant plus intéressant que les projets sollicités n'interviendront pas sur un terrain agricole, mais dans un espace jusqu'ici voué à des activités industrielles et à des entrepôts, ce qui implique une problématique peu commune autant que complexe. Il ne s'agit donc pas d'occuper une surface jusqu'ici non-bâtie, mais au contraire de densifier un terrain déjà partiellement occupé, en vue d'y loger quelque cinquante mille habitants qui devront disposer d'écoles et d'équipements divers, voire d'EMS.

En outre, la future ligne de chemin de fer qui reliera la gare de Cornavin à Annemasse, dite CEVA, dynamisera sans aucun doute le secteur en question, cela même si l'actuelle gare de triage - largement hors service - sera remplacée par d'autres équipements ou si le stade subit une mutation... Cette ligne facilitera la connexion de Genève avec la vallée de l'Arve comme avec la voie Bellegarde-Evian, ce qui permettra de créer un RER régional. (...) Les concurrents doivent être pleinement conscients que le secteur en question ne doit pas être traité comme une espèce d'île, mais au contraire comme un espace transfonctionnel. Il s'agit donc, ni plus ni moins, de construire la ville en ville.»

L'initiative de la FAS a suscité un intérêt enthousiaste de la part des architectes du monde entier,



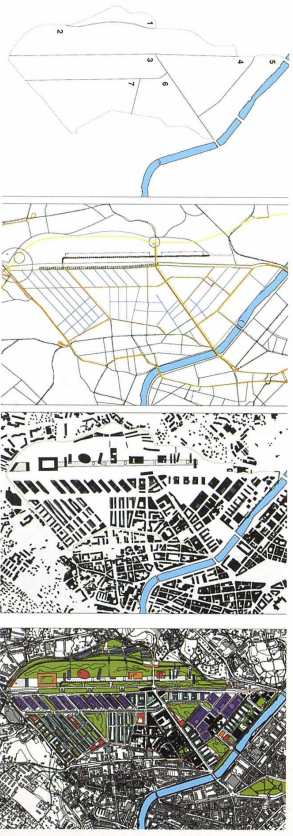
3^e rang, 3^e prix

Fr. 23 000.-

Paola Santos, Porto

Ce projet suit une stratégie médiane entre celle de la « tabula rasa » et celle de la densification du tissu existant. Elle postule également la disparition de l'activité ferroviaire marchande pour laisser place à un grand parc, dans lequel est insérée toute une série de grandes constructions. Cette attitude a une certaine pertinence, dans la mesure où les fortes plus-values foncières seraient de nature à compenser l'abandon de l'activité ferroviaire. La route des Jeunes est enterrée pour restaurer le lien entre les parties est et ouest du site. A l'est, les différents secteurs sont densifiés avec un soin remarquable, trois groupes de parcelles étant libérés pour laisser place à de grands parcs équidistants, qui créent une série se référant à la plaine de Plainpalais.

Si le jury apprécie le grand soin avec lequel l'auteur a développé son projet et la subtile diversité de son élaboration formelle, il doute de la possibilité de pouvoir contrôler réellement la totalité d'une telle opération. Le projet propose néanmoins une image urbaine qui démontre le potentiel de développement du site.





puisque 520 d'entre eux, provenant de quarante pays, se sont inscrits au concours. Cinquante-cinq projets ont finalement été rendus et proposés à l'examen d'un jury composés de spécialistes reconnus au plan international. Présidé par Patrick Aeby, il comprenait Mmes Christine Dalnoky et Silvia Gmür et MM. Patrick Berger, Martin Boesch, André Corboz, Jean-Pierre Dürig, Jean-Claude Garcias, Alain Léveillé, Marcel Meili et Luigi Snozzi. Il était appuyé par trois experts ayant une connaissance fine du secteur Praille-Vernets-Acacias, MM. Pierre-André Gesseney, Luc Malnati et Lorenzo Pedrazzini.

A la fin de ses travaux, le jury a décerné cinq prix aux projets présentés ici. Accompagnés des cinquante propositions non-retenues, ceux-ci seront exposés au public durant un mois (voir p. 14).

Chacune des propositions primées manifeste, aux yeux du jury, une qualité de réflexion et de concrétisation remarquables. Elles mettent en évidence plusieurs thèmes de discussion : est-il pertinent de maintenir à terme, partiellement ou totalement, le système ferroviaire marchand au centre de l'agglomération ? La question de la densification du tissu existant doit nécessairement être abordée par une réflexion portant sur les espaces publics ou sur les vides urbains à créer ? Dans

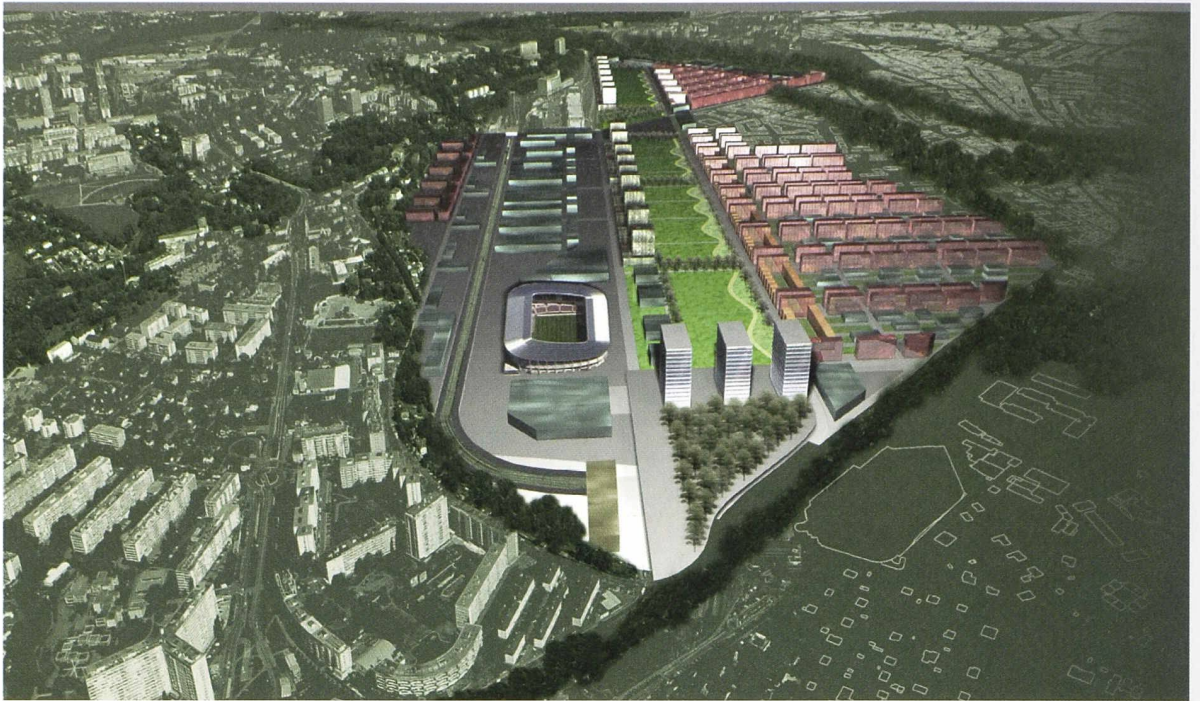
4^e rang, 4^e prix

Fr. 20000.-

X-Space + Bureau Ooze, Zurich et Rotterdam

La partie la plus convaincante de ce travail se situe dans l'analyse du transfert progressif des activités, décrit en quatre petits schémas. Le projet propose de créer un glaciais végétal auquel sont connectés six secteurs, dont la densification suit des principes différenciés. Le plus convaincant se situe dans la partie sud de la Praille, avec la densification de la trame oblique industrielle actuelle. Le projet se réfère à des concepts urbanistiques anglo-saxons, tels que « urban connector », « attractor », « green meews », etc..

Le jury relève et apprécie la grande qualité de la composition, bien que la principale décision du projet, le glaciais végétal, lui apparaisse à la fois surdimensionné et d'une forme organique arbitraire.



cette perspective, quelles sont les stratégies les plus pertinentes ?

L'ensemble des projets primés propose un éventail de stratégies de développement envisageables pour un site recelant un potentiel de développement considérable. De la sorte, elles constituent une contribution culturelle majeure, susceptible d'amorcer et d'alimenter un débat de fond sur le développement futur de l'agglomération genevoise.

Francesco Della Casa



Comité d'organisation

Patrick Aeby, architecte
 Andrea Bassi, architecte
 Philippe Bonhôte, architecte
 Pierre Bonnet, architecte
 Jan Perneger, architecte
 Charles Pictet, architecte
 Kaveh Rezakhanlou, architecte

Exposition des projets

Lieu

47 rte des Acacias, 6^e étage
 CH - 1227 Acacias-Genève

Date

20 octobre au 20 novembre

Horaire

12h-19h, fermé lundi et mardi

Débat public

vendredi 11 novembre, 16h

5^e rang, 5^e prix

Fr. 18000.-

Burkhardt + partners, Roland Montrone, Genève

Ce projet tente la gageure d'appliquer les instruments du modernisme issu des CIAM 1938, appliqués par l'urbanisme est-allemand des années 60. En ce sens, il apparaît aux yeux du jury comme un exercice de style passablement ironique, impliquant une opération violente de « tabula rasa » qui débouche sur une forme urbaine périmée.

Les auteurs postulent le déplacement des activités industrielles et ferroviaires vers la ZIMEYSA et propose d'établir un espace vide longitudinal à l'est de la route des Jeunes, au sud duquel est installé une cité administrative monumentale. La route des Jeunes voit sa capacité fortement diminuée, passant du statut d'autoroute urbaine à celui d'avenue, ce qui apparaît problématique. L'ensemble du tissu urbain est remplacé par un tracé régulateur homogène.

Bien qu'établi sur une hypothèse douteuse, ce travail suit une stratégie urbaine sans doute trop rigide, mais qui a le mérite d'illustrer avec conséquence le résultat d'une démarche entièrement planificatrice.

